

VILLE DE
GENÈVE



Madame Danièle Magnin
Commission de l'aménagement
et de l'environnement
Secrétariat du Conseil municipal
Rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

Genève, le 17 février 2017

PR-1208 Proposition du Conseil administratif du 2 novembre 2016 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1'343'100 francs destiné aux travaux d'aménagements du U-Cyclable Rive Gauche.

Madame la Présidente,

Suite à la présentation de la proposition citée en titre à la Commission de l'aménagement et de l'environnement le 31 janvier dernier, j'ai pris bonne note des remarques formulées dont je souhaite tenir compte pour faire évoluer le projet. J'ai dès lors demandé aux Services d'étudier les adaptations suivantes et de les soumettre à la Direction générale des transports :

Tronçon Genève-Plage - Baby-Plage / Cheminement dans le Jardin-Anglais

Mise en place d'une bande cyclable tracée au sol en lieu et place des simples pictogrammes cycle et piéton.

Horloge fleurie

Etude d'une solution alternative permettant d'éviter le passage par devant l'horloge fleurie.

Concernant le deuxième point, je vous rends attentive au fait qu'il sera intégré au projet de la rive droite et du pont du Mont-Blanc. Il ne s'agit en aucun cas d'un point bloquant concernant le projet de la rive gauche qui vise uniquement à permettre aux cycles de circuler du quai Gustave-Ador au quai Général-Guisan, avec possibilité de franchir le carrefour de la place du Port.

Enfin, après analyse des services, je peux vous assurer qu'il n'est techniquement pas envisageable d'insérer une piste cyclable longeant le Jardin Anglais sur le quai Général-Guisan en lieu et place du petit trottoir actuel. En effet, les gabarits n'étant pas suffisants, de coûteuses adaptations constructives seraient nécessaires tout comme l'abattage de plusieurs arbres.

En espérant avoir répondu à vos questions, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Rémy Pagani